

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 45

Artikel: La votation
Autor: Roulier, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200573>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Théâtre, 41, Lausanne.

Montreux, Gex, Vevey, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements détent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent.
Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

AVIS — Les nouveaux abonnés pour l'année 1904 recevront gratuitement le journal d'ici au 31 décembre prochain et un exemplaire de l'*Almanach du Conteur* (année 1903).

Courbet à la Tour-de-Peilz.

Le peintre Courbet s'était rendu populaire dans les milieux républicains par son refus de se faire accepter la croix d'honneur, offerte par Napoléon. Cela lui valut d'être élu, sous la Commune, dans le VI^e arrondissement de Paris. Accusé d'avoir, sinon ordonné le renversement de la colonne Vendôme, du moins laissé s'exécuter cet acte sous son patronage, il fut traduit devant un conseil de guerre, en juin 1871, pour usurpation de fonctions et destruction d'un monument public. Ses juges le condamnèrent à quelques mois de prison et à rembourser les frais de réédification de la colonne, montant à plus de 300,000 francs. Réduit, par ce fait, à travailler pour le compte de l'Etat jusqu'à la fin de ses jours, Courbet passa en Suisse en 1873. Il est mort, à la Tour-de-Peilz, d'une maladie de foie qu'un amour immoderé pour le petit-blanc avait beaucoup aggravé vers la fin.

M. Lucien Descaves a consacré dans le *Journal* un article à la vie de Courbet durant son exil à la Tour-de-Peilz. Nous en détachons ce qui suit :

Je passais à la Tour-de-Peilz, je voulus savoir si l'on y conservait encore le souvenir de Gustave Courbet, qui vint y vivre ses dernières années, y mourut le 31 décembre 1877 et y est enterré.

Mon premier soin fut de demander si, parmi les Veveyans qui connurent Courbet, il y a trente ans, quelqu'un était à même plus que tout autre de me parler de lui.

Ma curiosité fut immédiatement satisfaite. On me donna l'adresse d'un ancien boucher, M. Budry, qui eut précisément le peintre d'Ornans pour locataire et pour pensionnaire, et qui tint en respect, pendant quelque temps, un petit nombre de roquets plus niauds que méchants. C'était un guide à souhait, je m'attachai à lui et j'eus la chance qu'il mit à m'obliger toute la bonne grâce désirable.

On sait que Gustave Courbet, condamné à six mois de prison pour participation à la Commune, devait, par surcroit de peine, relever à ses frais la colonne Vendôme... qu'il n'avait pas renversée. Car l'affirmation contraire, dans laquelle persistent encore des personnes ignorantes, est une pure légende. Courbet fut la victime d'un mot, le mot *déboulonner*, dont l'impropriété fit le succès. C'était comme un bon cigare qu'il fuma avec délices, jusqu'au jour où le côté du feu lui emplit la bouche de cendre. La colonne Vendôme n'étant pas *boulonnée*, contrairement à une croyance que M. Courbet partageait avec le peuple, il n'y avait pas à la *déboulonner*. Enfin, le décret ordonnant la démolition du monument fut rendu par la Commune lorsque Courbet n'en faisait pas encore partie, ce qui eût dû suffire pour dégager sa responsabilité.

Quoiqu'il en soit, portant la peine de son innocente hablérie, Courbet fut, en 1873, chassé de France par le papier timbré qui commen-

çait à grêler sur lui, à Paris, à Ornans, partout. Il avait eu, d'abord, l'intention de se fixer à Vevey, mais l'hostilité des habitants lui rendit bientôt ce séjour insupportable, et c'est alors qu'il vint à la Tour-de-Peilz, une charmante banlieue de Vevey, au bord du lac Léman et dans les vignes.

Le village, au début, ne lui fut guère plus clément que la ville. Pour l'amadouer, Courbet, qui n'était pas brave, alla demeurer chez le pasteur. Plus tard seulement, enhardi par la protection que lui garantissaient les poings solides et la carrure de M. Budry, le peintre loua à celui-ci la petite maison appelée *Bon Port*, que j'ai visitée et qui a peu changé depuis vingt-six ans.

De façade étroite sur la rue, elle s'étend en longueur jusqu'au lac et se compose d'un rez-de-chaussée, où Courbet avait, avec une salle à manger, une chambre à coucher, succinctement meublée, et d'un premier étage où étaient installés son atelier et une galerie de tableaux, les siens et d'autres, achetés par lui et sur la valeur desquels, assez souvent, il s'illusionnait.

Mais l'agrément de la maison, c'était le jardin qu'ombrageaient un jeune accacia et de vieux platanes ; le jardin fermé à son extrémité par des rochers surplombant le lac et d'où la vue embrassait le Léman, le petit port encombré de barques, le massif du Grammont, St-Gingolph — et la frontière. Tous les jeux de la lumière sur la montagne et sur l'eau, Courbet les avait sous les yeux et s'en rassasiait par tous les temps, grâce à un abri maçonné, aujourd'hui disparu, dans lequel il restait de longues heures, la pipe à la bouche et le regard absorbé.

Ayant eu moins à se louer de la table du pasteur que du pasteur lui-même, homme conciliant, Courbet prit ensuite pension chez son garde du corps, M. Budry, qui tenait le café du Centre. Le café existe encore, tel aussi qu'il était du temps de son client le plus assidu. On me montra, près du comptoir, la table ronde où il s'asseyaient, le billard dont il a, en jouant, fait le tour, les vieilles images encadrées qui avaient son approbation, les meubles témoins de ses libations, de ses plaisanteries et de ses émois ; puis derrière la maison, le berceau de guinguette sous lequel, l'été, il buvait son absinthe, et le jeu de quilles où Cluseret excellait... C'est encore un endroit aimable. La maison a une issue pratiquée dans les anciens remparts de la ville. Cette issue donnait autrefois sur un large fossé, de beaux tilleuls, des marronniers séculaires. Le fossé a été comblé, mais quelques arbres subsistent, et plus durables encore les sommets de Jaman, de Caux, de Glion, érigent ce qui ne meurt pas. Je n'ose dire ce qui n'est pas profané, car de grands hôtels attendent maintenant, par leurs rampes de feux électriques, à la majesté du soir sur ces hauteurs.

Plus tard encore, quelqu'un ayant succédé à M. Budry, retourné à son état de boucher, Courbet prit ses repas chez lui et logea, dans un

appentis qu'on a démolie depuis, avec un ménage de réfugiés qui lui tint compagnie.

Il se levait tard, mais il ne se couchait jamais, en revanche, avant deux ou trois heures du matin. Quand le café du Centre et la dernière « pinte » du village étaient fermés, il ramenait ses amis boire chez lui. Mais on s'attardait en route... Voici encore, non loin de la maison de Courbet, la fontaine sur laquelle ses compagnons le hissaient en l'invitant à chanter ou à *parler au peuple*. Les paysans qui, au contraire de ces noctambules, se couchaient et se levaient de bonne heure, firent souvent entendre des plaintes. A la longue, cependant, ils étaient devenus indulgents et le traitaient en grand enfant gâté.

Ce qui n'est pas une légende, c'est sa soif inextinguible. Il était capable de vider une douzaine de litres par jour — et les vidait. Ils ne faisaient que de changer de tonneau. Courbet mesurait, à la fin, un mètre cinquante de tour. Il n'a jamais été un foudre de guerre civile : un foudre tout court plutôt.

Malgré les tracasseries du fisc français, Courbet ne fut jamais pauvre, loin de là. Il disposait toujours d'une cinquantaine de mille francs répartis entre des cachettes sûres où ils furent découverts après sa mort, à l'ébavissement de son père.

Dans la crainte que le fisc ne le poursuivit jusqu'en Suisse, il avait pris ses précautions. Ses toiles roulées et introduites par la bonde dans des vases (foudre de petite capacité) résisteront longtemps cachées dans la cave du seigneur Budry.

Il voulut de son vivant témoigner à la Tour-de-Peilz sa reconnaissance et fit pour elle un buste de la Liberté, qui se voit encore sur une fontaine publique. Un autre exemplaire de cet « Hommage à l'hospitalité » fut offert par lui au Cercle du Commerce de Fribourg, où il avait également séjourné. Mais la sculpture de Courbet n'est pas fameuse. Son buste est déclamatoire. C'est celui d'une Liberté élevée dans les brasseries. Les gens de Vevey l'appelaient autrefois : *la Pétroleuse*. Ils exagéraient.

Un mois et demi avant sa mort, Courbet se rendit à la Chaux-de-Fonds pour y prendre des bains de vapeur qui ne procurèrent à son hydropathie aucun soulagement. Rentré à la Tour-de-Peilz, il se fit ponctionner, sans meilleur résultat, par un vieux médecin de Vevey, le père Farvagny. C'est alors qu'il appela le docteur Collin, de Paris, qui lui avait déjà donné des soins quelques années auparavant.

Celui-ci vit tout de suite que le malade, atteint de cirrhose du foie, était perdu. En effet, il s'éteignit le 31 décembre 1877, à six heures du matin. Il était âgé de cinquante-neuf ans. »

La votation.

A midi, s'ouvre le scrutin.
Dans l'église paroissiale,
Le bureau sans hâte s'installe,
Après le culte du matin.

A midi quinze, sur la place,
Arrivent les premiers votants.
Alors, comme « on a bien le temps »,
On fume, on jase... Une heure passe.

On se décide, on entre, enfin.
Tirant un crayon de sa poche,
Du bureau le votant s'approche,
La carte civique à la main ;

Il prend un bulletin, le pose
Sur un coin de table, à l'écart,
Ecrit son vote et, sans retard,
Dans l'urne, en sortant, le dépose.

C'est ainsi qu'au Gouvernement
Notre peuple dit ce qu'il pense :
Les oui, les non, dans la balance
Tombent silencieusement.

Sans querelle d'aucune sorte,
Sans discours — faute d'avocat —
On proclame le résultat,
Que l'on affiche sur la porte.

A. ROULIER.

Logique.

Un monsieur, une vieille dame et un petit chien bargeux voyagent dans le même wagon. Le chien aboie, hurle, est insupportable. Le monsieur, pour prendre son mal en patience, allume un cigare et se met à le fumer à la portière du wagon.

La dame, sans mot dire, arrache le cigare aux dents du monsieur et le jette sur la voie.

Le monsieur ne s'émeut pas. Il prend flegmatiquement le petit chien et l'envoie par la portière rejoindre le cigare :

— Rapporte, Azor! rapporte ! dit-il tranquillement.

Ce qu'une femme doit être et ne pas être.

Une bonne femme doit ressembler à trois choses et en même temps ne pas leur ressembler.

Elle doit être comme un *escargot*, pour se tenir dans sa maison ; mais elle ne doit pas ressembler à un escargot pour porter sur son dos tout ce qu'elle a.

Elle doit être comme un *écho*, pour répondre quand on lui parle ; mais elle ne doit pas être comme un écho, pour avoir toujours le dernier mot..

Elle doit être semblable à une *horloge* pour marquer toujours l'heure par sa régularité ; mais elle ne doit pas, comme une horloge, parler si haut que toute la ville l'entende.

Morges, 2 novembre 1903.

A la rédaction du *Conteur vaudois*.

Messieurs,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre article de samedi dernier, sur la danse. Ah! certes, vous avez bien raison, parlant de ce hideux cake-walk, de vous demander si Darwin ne disait pas vrai en faisant descendre l'homme du singe. J'espère bien — n'en déplaise à vos prévisions — que le cake-walk ne franchira pas le seuil de nos salons et de nos salles de bal. Vous savez d'ailleurs l'origine de cette danse grotesque, dont le nom signifie « promenade du gâteau » ?

Au cours d'un bal masqué, a conté un chroniqueur parisien, un riche propriétaire américain trouva plaisir de faire figurer deux de ses voisins sous les apprenances d'un couple de négres.

Ces deux danseurs exécutèrent, sous les yeux de l'assistance ahurie, une entrée de *balabile*, copiée, non sans malice, sur le pas du Kangourou. Ce fut bientôt un immense éclat de rire... Un familier de la maison, s'emparant d'un volumineux gâteau, vint le four-

rer sous le nez des deux faux nègres, qui exprimèrent aussitôt une féroce convoitise.

— Dansez encore, leur dit le mauvais plaisant, et le « cake » est à vous !

Alors ce fut délirant. Suivis par tous les invités, qui s'essaient à copier leurs mouvements désordonnés, les deux danseurs se livrèrent à un tel chahut qu'on leur octroya le « cake » d'acclamation... Ils se firent alors reconnaître.

L'anecdote fit le tour des salons new-yorkais. On décida de lancer le cake-walk.

Mais la danse nègre n'avait pas de règles. On la dansait au petit bonheur. On la danserait encore ainsi si les professeurs n'avaient entrepris de régulariser ce chahut dégénéré.

Le cake-walk est adopté. Il fait son tour du monde ! Paris a consacré sa gloire !

Le voilà peut-être l'anneau qui manque à la chaîne.

Le *Pithecanthropus erectus* : ne serait-ce pas le danseur de cake-walk ?

Veuillez, messieurs, agréer, etc.

Une vieille maman.

Les affaires sont les affaires.

Un aubergiste partage un demi-litre avec l'un de ses plus fidèles clients. Ils parlent des bons procédés, de la loyauté et de la bonne foi qu'on doit observer en toutes choses.

— Oui, dit le client, oui, mon ami Marc, soyons honnêtes, agissons droitement et nous aurons toujours la conscience tranquille.

— C'est vrai... c'est vrai... répond l'aubergiste, mais cependant il ne faut pas non plus que la conscience empêche de faire honneur à ses affaires.

Théâtre d'amateurs.

La jeune société artistique de C*** s'apprête à jouer une comédie de Molière.

Quelques instants avant la représentation, une bonne maman fit demander le président :

— Monsieur, je voudrais bien que vous eussiez la complaisance de permettre à mon fils de dire son rôle le premier ; nous sommes invités à souper chez un ami.

Cueilli à la devanture d'un magasin de Lausanne, cette curieuse annonce :

Sardines à clef.

Quelqu'un de nos lecteurs, parmi ceux qui s'occupent de sciences naturelles et spécialement d'ichtyologie, pourrait-il nous renseigner sur cette nouvelle variété de sardines et nous dire quelle sorte de clef elle exige ?

Il en pleut. — C'est d'almanachs que nous parlons. A ce moment-ci, il en arrive de toutes parts. Dans le nombre, il en est trois qui sont toujours impatiemment attendus et qui, chaque année, voient augmenter leurs lecteurs.

Le premier de nos almanachs romands, c'est *Le véritable Messager boiteux de Berne et Vevay*, un fidèle ami, toujours jeune, en dépit de ses 197 ans. Il est plus sémillant que jamais et nous apporte, cette année, une nouvelle bien vaudoise de Pierre d'Antan, un article du M. Paul Perret sur les *Fêtes du Centenaire et l'Art national*, des historiettes de MM. Benjamin Grivel et Emile Maisson, des articles d'actualité, boutades en patois et en français, une revue de l'année, etc., etc. Et de nombreuses illustrations signées Henry et Evert van Muyden, Paul Huguenin, Carlègle, etc. Le *Messager boiteux* a sa place marquée dans tous les mémoires.

Le Bon messager (75 ans) est aussi très répandu dans notre pays romand ; cela s'explique. Il est fait avec beaucoup de soins, tant au point de vue du texte qu'à celui des illustrations. On y remarque entr'autres un très intéressant article sur le pasteur

Arnold Bovet, avec portrait et gravures ; une description du *Festival vaudois*, avec deux gravures ; un article sur l'Ecole normale de Peseux, avec gravure ; une vue du château de Vufflens. De nombreux renseignements pratiques le complètent.

L'Almanach du Léman n'a que douze ans d'existence, mais il ne lui en a pas fallu davantage pour conquérir une place que personne ne songe à lui disputer. Il contient aussi de nombreux renseignements. A côté de cela, des articles littéraires, humoristiques, scientifiques, etc., dont plusieurs illustrés. Les différentes manifestations auxquelles ont donné lieu nos fêtes du centenaire y figurent dans un article sur le Théâtre national.

La Muse. — Nous rappelons que c'est mardi 10 et vendredi 13 courant qu'auront lieu les représentations de la *La légion fidèle*, d'*Henri Warney*, musique de G. Doret, et de l'*Honneur*, de H. Sudermann. M. Doret dirigera l'orchestre.

Tsanson d'au Dzorat.

(A tsantá su l'air d'u Canton de Vaud : *Chants notre aimable patrie*).

Cognâite-vo ti ellau velândo
Dau Dzorat, dein lè patourâdzô,
Iô lè dezin l'ant bon bré et man,
Corâdzô,
Et pouant bailli ài vegnolan
Dau pan ?

Cllau z'eindrâ pè Penâ, Cosalle,
Lo Tsaalet, avoué lau sapalle,
Iô vo z'allâ querl d'au bou
Quand dzâle,
Dâi biau gourgnon, et âo mài d'oû
Dâi tchou !

Iô, du Lo Man tant qu'à Mézire,
Lâi a prau dâille, prau berclire,
Dâi bon martsî et assebin
Dâi tsire,
Dâi bétion gras et d'au bon fein
Tot p'lein !

L'è lo Dzorat ! Ao vesenadzô
Fourné lo lacî, lo fremâdzô,
Câ l'a de tot : dâi conseillé,
On mайдzo ;
Et l'ôvra lâi cheint lo nézé
Jâmé !

Et quand 'na dama de Lozena
N'a min de trufflé à sa cousena,
Ao dzo de vouâ, ie dâi botsi
Sa mena,
Lo Dzorat pâo lâi ein baillî
Dâi moui.

Po lo paï dâi balle vatsé,
Dâi bon passi, dâi z'èpenatse,
Iô l'ant fè on tsemin de fè
Que martse,
Po lo Dzorat, bramâ bin fet :
« Respet ! »

MARC A LOUIS.

Peine inutile. — Un bon gros brasseur de Bavière est venu, en septembre dernier, voir son fils, qui fait ses études à Lausanne.

Ils visitent la ville, puis montent au Signal. Le jeune homme, qui veut faire accroire à son esprit d'économie, a proposé de faire la course à pied. « Ça n'est rien, a-t-il dit, et le chemin il est délicieux. »

Il fait une chaleur accablante. Le pauvre père sue, souffle, n'en peut plus. Enfin, ils arrivent.

— Eh bien, père, n'est-ce pas il est magnifique cette vue ? Regarde en bas, ça c'est bien beau : le lac, et puis toute cette pays, et puis la ville avec le Cathédrale, et puis les montagnes... .

— Fouï,... fouï,... Fritz, je dis pas, mais justement, c'était pas le peine de monter jusqu'à cette Signal, pour voir comme ça être beau en bas.